

# Opération d'aménagement de la salle modulable et de construction d'ateliers OPERA BASTILLE

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION DE PROJET  
EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU **PLU** DE PARIS

## B. Intérêt général du projet



# SOMMAIRE

<b>I -</b>	<b>CADRE GENERAL DE LA DECLARATION DE PROJET</b>	<b>3</b>
<b>I.1 -</b>	<b>LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET</b>	<b>3</b>
<b>I.2 -</b>	<b>OBJET DE L'OPERATION – PROGRAMME DE PARACHEVEMENT DE L'OPERA BASTILLE</b>	<b>3</b>
<b>I.3 -</b>	<b>L'OPERA BASTILLE HIER ET AUJOURD'HUI</b>	<b>5</b>
<b>I.3.1 -</b>	<b>LE PROCESSUS DE CREATION A L'OPERA NATIONAL DE PARIS</b>	<b>5</b>
<b>I.3.2 -</b>	<b>ORGANISATION GENERALE DE L'OPERA BASTILLE</b>	<b>5</b>
	<i>I.3.2.1 - Les abords de l'Opéra Bastille</i>	<i>5</i>
	<i>I.3.2.2 - Parcellaire</i>	<i>6</i>
	<i>I.3.2.3 - Accès</i>	<i>8</i>
	<i>I.3.2.4 - Organisation du bâtiment</i>	<i>8</i>
	<i>I.3.2.5 - Flux et liaisons intérieures</i>	<i>9</i>
<b>I.3.3 -</b>	<b>LES ESPACES DE LA SALLE MODULABLE ET LE TERRAIN DES DELAISSES</b>	<b>10</b>
	<i>I.3.3.1 - Potentialités et contraintes liées à la salle modulable actuelle</i>	<i>11</i>
	<i>I.3.3.2 - Potentialités et contraintes du terrain des délaissés</i>	<i>12</i>
<b>II -</b>	<b>L'AMENAGEMENT DE L'OPERA BASTILLE, UN PROJET D'INTERET GENERAL</b>	<b>13</b>
<b>II.1 -</b>	<b>UNE OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'OPERA, PARTICIPANT A SA PERENNITE</b>	<b>13</b>
	<b>II.1.1 - LE PROJET BASTILLE, UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ET DES ARTISTES</b>	<b>13</b>
	<b>II.1.2 - LE PROJET BASTILLE, UNE NECESSITE D'INTERET GENERAL DE GARANTIR LA CONTINUTE DU SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE</b>	<b>14</b>
<b>II.2 -</b>	<b>UNE AMELIORATION DE L'OFFRE CULTURELLE DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS</b>	<b>14</b>
<b>II.3 -</b>	<b>UNE AUGMENTATION DES RESSOURCES FINANCIERES PROPRES DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS, PARTICIPANT A LA SOLIDITE FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>14</b>
<b>II.4 -</b>	<b>UNE PRISE EN COMPTE DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU BATIMENT</b>	<b>15</b>
<b>II.5 -</b>	<b>CONCLUSION : INTERET GENERAL DU PROJET</b>	<b>16</b>
<b>III -</b>	<b>CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET</b>	<b>17</b>
<b>III.1 -</b>	<b>LE PERIMETRE D'INTERVENTION</b>	<b>17</b>
<b>III.2 -</b>	<b>LES GRANDES LIGNES DU PROJET</b>	<b>17</b>
<b>III.3 -</b>	<b>PARTI ARCHITECTURAL : RESPECTER L'EXISTANT, REVELER LE COMPLEMENT</b>	<b>21</b>
	<b>III.3.1 - PARTIE EXISTANTE – LA SALLE MODULABLE</b>	<b>21</b>
	<b>III.3.2 - LES NOUVEAUX ATELIERS, UN TRAIT D'UNION DANS LE PAYSAGE URBAIN</b>	<b>22</b>
	<b>III.3.3 - UN HAUT DEGRE D'AMBITION ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>24</b>
<b>III.4 -</b>	<b>BUDGET DE L'OPERATION</b>	<b>25</b>
<b>III.5 -</b>	<b>VISUELS DU PROJET</b>	<b>26</b>

## I - CADRE GENERAL DE LA DECLARATION DE PROJET

### I.1 - LA PROCEDURE DE DECLARATION DE PROJET

La loi n° 2003-710 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de laquelle est issu l'article L. 300-6 du Code de l'Urbanisme (CU) définit les conditions dans lesquelles une déclaration de projet d'une opération qui n'est pas compatible avec un Plan Local d'Urbanisme (PLU), peut être faite.

Cet article L. 300-6 a été par la suite complété successivement par les dispositions de la loi dite "ENL" n°2006-872 et par l'article 42 de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009. Il a été en dernier lieu modifié par l'article 32 de l'ordonnance 2016-1028 du 27 juillet 2016.

Ainsi, la déclaration de projet de l'article L. 300-6 du Code de l'Urbanisme peut s'appliquer « aux actions, opérations ou programmes de constructions publics ou privés ». Elle permet aux collectivités territoriales de disposer d'un instrument supplémentaire d'adaptation (rapide) des documents d'urbanisme pour des projets d'intérêt général et pouvant être conduits par des opérateurs privés. La déclaration de projet a également pour objet de se prononcer sur l'intérêt général de l'opération.

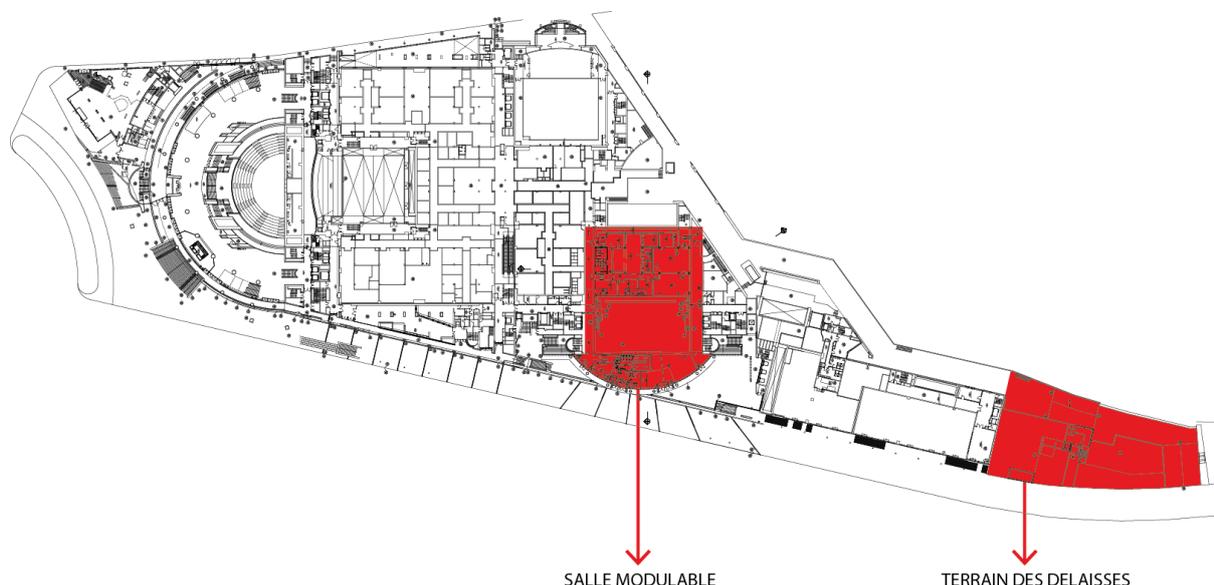
Préalablement à la déclaration de projet, une enquête publique est organisée. Le public y est appelé à formuler ses observations sur l'intérêt général du projet et sur la Mise en compatibilité du PLU rendue nécessaire par le projet.

### I.2 - OBJET DE L'OPERATION – PROGRAMME DE PARACHEVEMENT DE L'OPERA BASTILLE

Le Maître d'Ouvrage de l'opération est l'Opéra National de Paris, établissement public à caractère industriel et commercial français créé en 1994, succédant aux institutions précédentes à la tête de l'Opéra de Paris, et placé sous la tutelle du ministère de la Culture.

L'essentiel des activités de l'Opéra de Paris s'organisent entre les sites du Palais Garnier (9<sup>ème</sup> arrondissement), de l'Opéra Bastille (12<sup>ème</sup> arrondissement), des Ateliers Berthier (17<sup>ème</sup> arrondissement) et de l'École de danse, située à Nanterre (voir cartographie en page suivante).

Deux composantes du projet original de l'Opéra Bastille sont demeurées inachevées à l'issue de sa construction en 1989. Il s'agit de la construction d'une salle de spectacle modulable située au cœur de l'Opéra et bénéficiant de son propre accès public et de l'édification d'ateliers sur la parcelle située à l'extrémité du site et désormais appelée « terrain des délaissés ».



Le projet d'aménagement d'une « salle modulable » et d'extension des ateliers conduit donc à **parachever le projet initial de l'Opéra Bastille**.

Il est ainsi prévu, comme l'avait imaginé l'architecte d'origine, Carlos Ott, **l'aménagement d'une salle de spectacle et de répétition** très souple d'usage qui pourra accueillir environ 800 spectateurs.

Par ailleurs, **la création de nouveaux ateliers** sur le terrain des délaissés permettra le rapatriement d'activités actuellement conduites [au sein des ateliers « Berthier » situés dans le 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

En parallèle du projet sur le site de l'Opéra Bastille est envisagé l'aménagement d'une Cité du Théâtre sur le site Berthier ainsi libéré de sa vocation actuelle.

Cette Cité du Théâtre, regroupera le Théâtre National de l'Odéon, la Comédie-Française et le Conservatoire National Supérieur d'art dramatique.

#### Opéra National de Paris



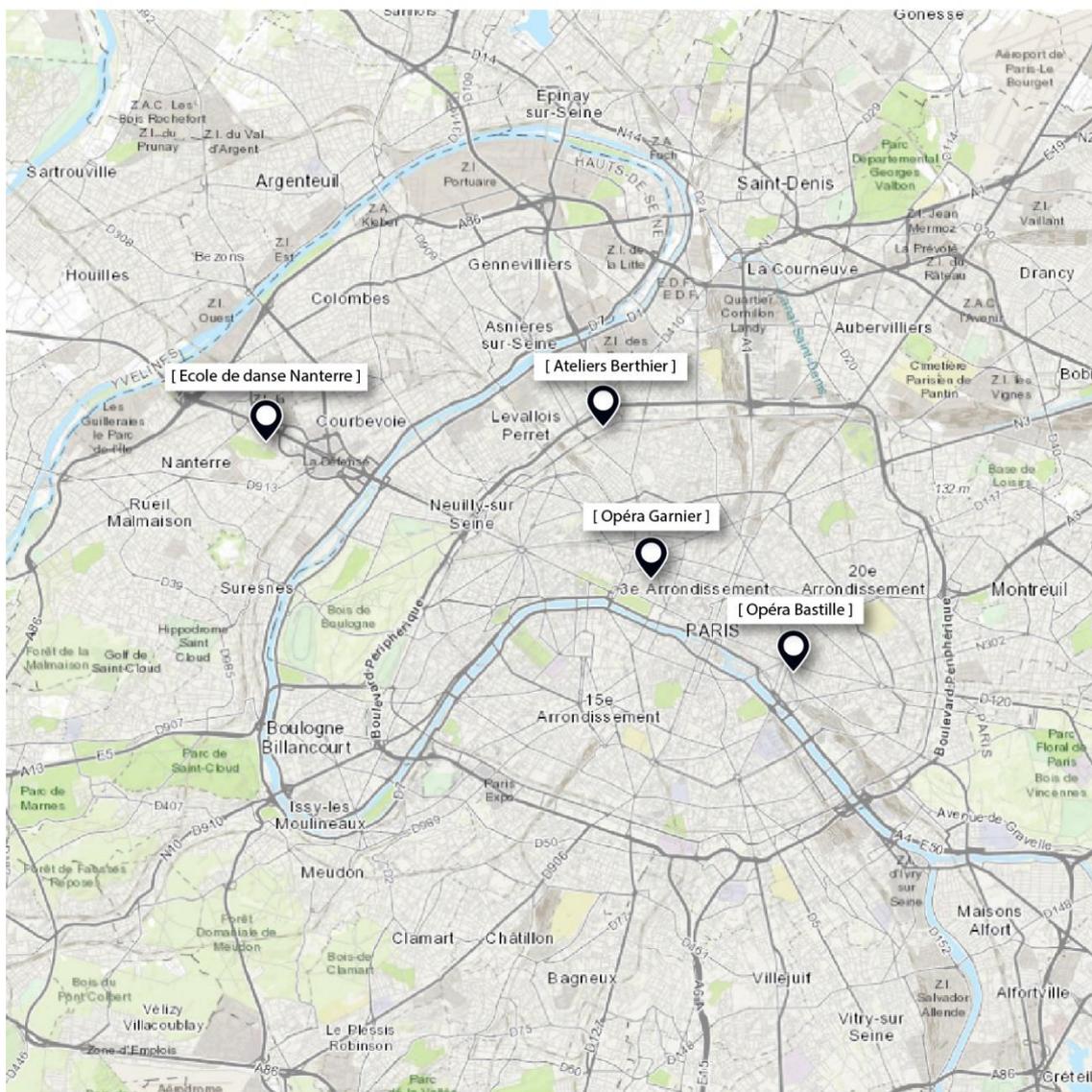
Sites

[ Opéra Bastille ]

[ Opéra Garnier ]

[ Ateliers Berthier ]

[ Ecole de danse Nanterre ]



échelle 1/125 000

Les 4 sites de l'Opéra National de Paris

### I.3 - L'OPERA BASTILLE HIER ET AUJOURD'HUI

#### I.3.1 - LE PROCESSUS DE CREATION A L'OPERA NATIONAL DE PARIS

L'Opéra National de Paris occupe une place de tout premier plan sur la scène artistique française et internationale. Les activités de l'Opéra de Paris s'organisent entre les deux salles de l'Opéra Garnier (9<sup>ème</sup> arrondissement), site historique inauguré en 1875, et de l'Opéra Bastille (12<sup>ème</sup> arrondissement) inauguré en 1989.

L'activité de cet acteur majeur se caractérise par une grande autonomie d'action tout au long du processus de création artistique, et une très grande intensité d'activités, ce qui se traduit par un rythme continu de répétitions et spectacles.

Pour que, une fois le rideau levé, le spectacle ait lieu, des centaines de personnes, unissent leurs efforts et conjuguent leur savoir-faire tout au long de l'année.

A Bastille, c'est une véritable ville qui s'anime, techniciens du génie scénique, sculpteurs et peintres, couturières et coiffeurs.

L'Opéra possède un artisanat et des techniques de pointe pour les accessoires, costumes, perruques, décors. Ce mélange d'innovations techniques et de savoir-faire ancestral se retrouve dans les ateliers de l'Opéra, sur les sites de Bastille et de Berthier.

#### I.3.2 - ORGANISATION GENERALE DE L'OPERA BASTILLE

##### I.3.2.1 - Les abords de l'Opéra Bastille

L'Opéra Bastille est situé dans le 12<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, Place de la Bastille, et se prolonge entre la Rue de Charenton et la Rue de Lyon.

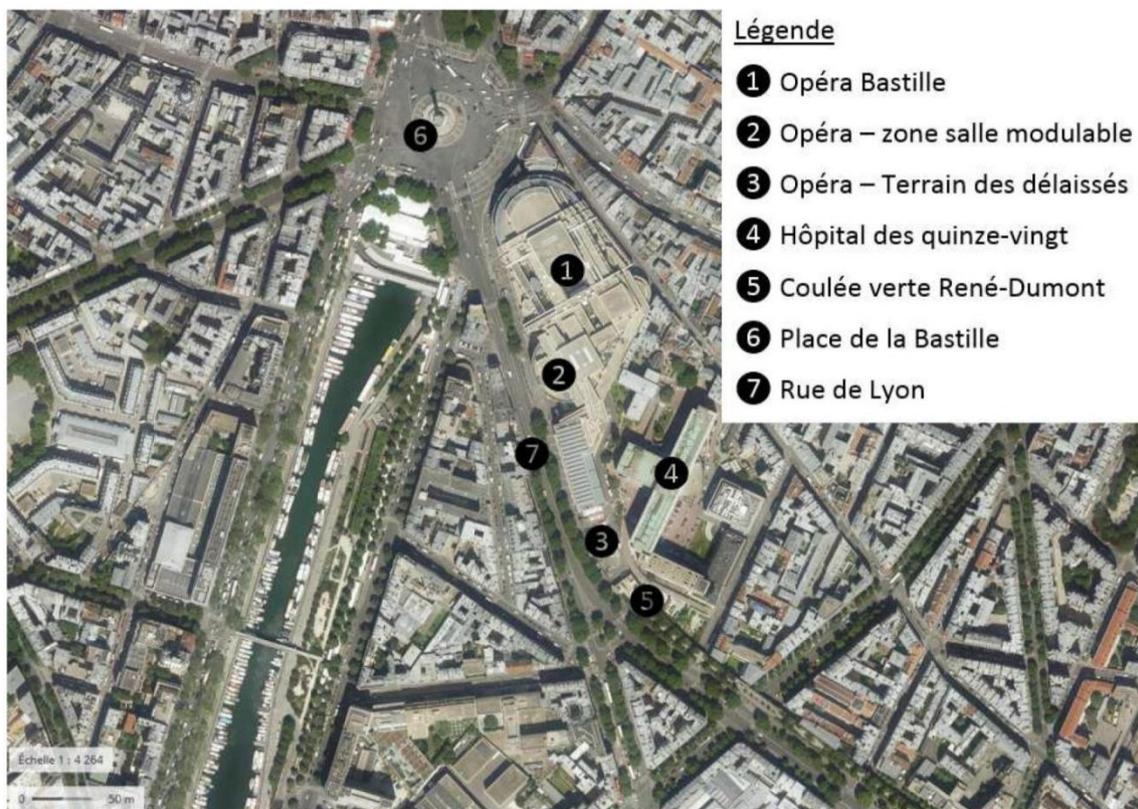


Photo aérienne du site et de ses abords

I.3.2.2 - Parcellaire

Le périmètre de l'Opéra concerne les parcelles suivantes :

Parcelles			
Section	Numéro	Surface (en m <sup>2</sup> )	Propriétaires
ER	101	607	Etat / Ministère de la Culture
ER	100	13 690	Etat / Ministère de la Culture
ER	9	274	Etat / Ministère de la Culture
ER	6	3 075	Etat / Ministère de la Culture
ES	22p	885	Les copropriétaires du 1 avenue Daumesnil <i>(voir détail ci-dessous)</i>
ES	23	4 792	Les copropriétaires du 1 avenue Daumesnil <i>(voir détail ci-dessous)</i>
<b>TOTAL</b>		<b>23 323</b>	

Nota : Les parcelles ES 22 et ES 23 sises 1 avenue Daumesnil ont fait l'objet d'un état descriptif de division en volumes en date du 11 septembre 1998 publié les 16 juin et 13 août 1999 volume 1999P n° 5919.

Sur ces 2 parcelles ont été créés 3 lots de volumes, savoir :

- Volume 1 : Volume sans limitation de tréfonds destiné à être bâti, défini par plusieurs surfaces et des cotes de niveaux (inférieur et supérieur). La matrice cadastrale indique qu'il est bâti et appartient à l'Etat / Ministère de la Culture.
- Volume 2 : Volume sans limitation de tréfonds ni de hauteur, destiné à être bâti et défini par plusieurs surfaces et des cotes de niveaux (inférieur et supérieur). La matrice cadastrale indique qu'il est bâti et appartient à la Société d'Economie Mixte d'Animation Economique au Service des Territoires (SEMAEST).
- Volume 3 : Volume sans limitation de hauteur destiné à contenir des espaces verts et défini par plusieurs surfaces et des cotes de niveaux (inférieur et supérieur). La matrice cadastrale indique qu'il est non bâti et appartient à la Commune de Paris.

**Le projet de salle modulable et des ateliers est inscrit sur les parcelles section ER n°100, 6, et sur le lot de volume n°1 des parcelles section ES n°22 et 23 (voir cartographie en page suivante).**



### I.3.2.3 - Accès

On distingue 3 accès principaux au bâtiment :

- l'accès public à l'opéra se fait directement depuis la Place de la Bastille ;
- l'accès logistique via le quai de déchargement est situé rue de Charenton (rue en sens unique), sortie des véhicules sur la rue de Lyon,
- l'accès du personnel se fait latéralement depuis la rue de Lyon.

### I.3.2.4 - Organisation du bâtiment

Le bâtiment est composé d'un socle commun sur les premiers niveaux, puis de plusieurs volumes en étages, organisés autour de vides formés par 4 patios permettant à la lumière de pénétrer dans les espaces centraux.

L'Opéra Bastille compte 18 niveaux, répartis-en 7 sous-sol, un rez-de-chaussée et 10 étages. Le sous-sol 7 comprend principalement des galeries techniques et fosse élévateur.

Le bâtiment est découpé en 4 zones séparées en deux dans le sens de la largeur (côté Jardin / côté Cour) :

- la zone 1 correspond à la zone publique, elle comprend la scène et l'amphithéâtre,
- les zones 2, 3 et 4 correspondent aux espaces du personnel et des artistes,
- les ateliers de couture et de fabrication des décors sont regroupés dans la zone 4,
- les espaces de bureaux sont implantés dans les niveaux supérieurs.

L'ensemble des locaux sont codés par une lettre représentant une zone (7 zones : A, B, C, D, E, F et G, voir schéma), suivie d'un nombre à 3 ou 4 chiffres.

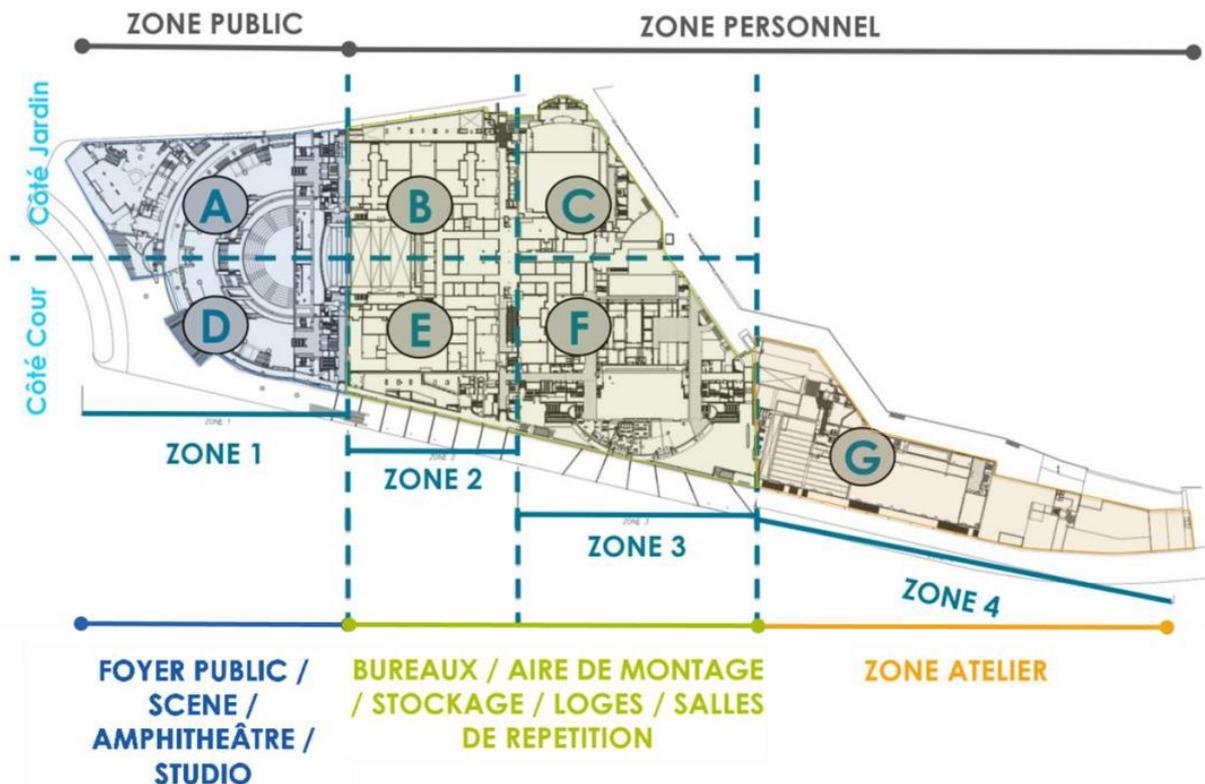


Illustration du découpage de l'Opéra sur le niveau sous-sol 4

Le bâtiment présente une surface utile d'environ 100 000 m<sup>2</sup> répartis sur les niveaux S7 à N10 (hors grill techniques), comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Niveau	Typologies d'espaces	Surfaces
N10	Locaux techniques	420 m <sup>2</sup>
N9	Locaux techniques, Archives	3 156 m <sup>2</sup>
N8	Bureaux, Loges, Salles de répétition Nijinski et Balanchine	4 418 m <sup>2</sup>
N7	Bureaux, Restaurant du personnel, Salles de répétition Bizet et Berlioz	6 201 m <sup>2</sup>
N6	Loges	6 753 m <sup>2</sup>
N5	Loges, Ateliers	3 626 m <sup>2</sup>
N4	Studios de répétition, Ateliers	4 125 m <sup>2</sup>
N3	Loges, Ateliers	3 293 m <sup>2</sup>
N2	Loges, Bureaux	3 867 m <sup>2</sup>
N1	Plateau de la scène principale, Salle de répétition Gounod, Ateliers	11 427 m <sup>2</sup>
No	Boutique, billetterie, Entrée public	4 546 m <sup>2</sup>
S1	Quai de déchargement, Entrée du personnel, Amphithéâtre, Ateliers	13 201 m <sup>2</sup>
S2	Stockage, archives, Locaux techniques	7 258 m <sup>2</sup>
S3	Stockage, archives, Locaux techniques, Atelier	5 303 m <sup>2</sup>
S4	Salles de répétition Fauré, Ravel et Debussy	6 970 m <sup>2</sup>
S5	Stockage, archives, Locaux techniques	1 124 m <sup>2</sup>
S6	Aire de montage des décors, Salle de répétition Saint Saëns	1 3572 m <sup>2</sup>
S7	Galerias techniques et fosse élévateur	1 018 m <sup>2</sup>
<b>Total général</b>		<b>100 277 m<sup>2</sup></b>

Répartition des surfaces par étage

#### I.3.2.5 - Flux et liaisons intérieurs

Les principaux accès (hors accès public) s'effectuent par le sous-sol 1 : accès personnel et accès logistique.

Environ une trentaine d'ascenseurs et monte-charges desservent les différents niveaux et zones de l'Opéra :

- Zone Public : quatre ascenseurs,
- Zone Personnel : ascenseurs et monte-charges répartis de manière presque symétrique selon l'axe central. Le principal point de montée personnel réside dans le quadruplex situé côté rue de Charenton. L'ascenseur dit de la « Direction », situé côté rue de Lyon, est très utilisé pour accéder aux zones administratives. Il est très saturé. Ces ascenseurs sont complétés par des escalators desservant l'ensemble des niveaux (S6 à N8) situés côté Rue de Lyon.
- Logistique : monte-conteneurs situé côté rue de Charenton, qui permet d'irriguer les niveaux inférieurs (S6, S2, S1) depuis les quais de livraison et en particulier les zones d'ateliers. Le dispositif logistique est complété par d'autres monte-charges logistiques (monte chariots depuis le quai de déchargement, monte-charge du S1 au N1, monte toiles du S1 au N6).
- Enfin, des équipements spécifiques (élévateurs scéniques, ...) sont exclusivement dédiés à la scène.

### I.3.3 - LES ESPACES DE LA SALLE MODULABLE ET LE TERRAIN DES DELAISSES

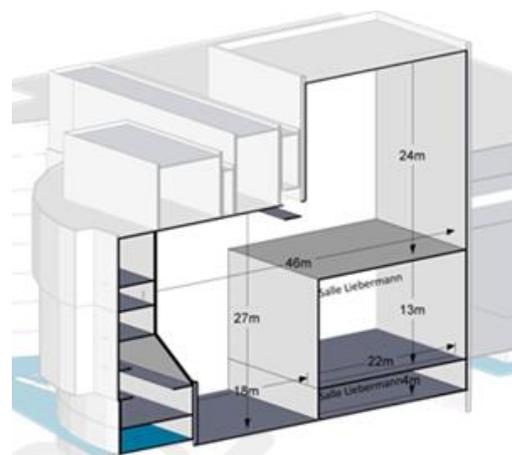
Le projet de l'Opéra Bastille a connu plusieurs bouleversements par rapport à sa conception initiale.

En 1986, pendant le déroulement du chantier de construction de l'Opéra-Bastille, une nouvelle majorité politique arrive au pouvoir et décide de reconsidérer en partie le projet pour en réduire le coût, l'arrêt total fut même envisagé.

Le projet de salle modulable, dont le gros-œuvre est terminé, est abandonné : l'enveloppe béton a été construite mais les 50 000m<sup>3</sup> et 1 400m<sup>2</sup> au sol, en plein centre de Paris, n'ont pas été utilisés.

Sur l'espace de ce qui devait être la scène de la salle modulable fut érigée en 2005 une salle de répétition pour les orchestres de l'Opéra, la salle Liebermann, une « boîte dans la boîte ». Cette très vaste salle de 530 m<sup>2</sup> adaptée aux besoins des musiciens condamnait définitivement les liaisons initialement prévues avec le monte-charge principal, la scène de la grande salle et les ateliers de construction.

À l'exception de cette salle, et de son niveau inférieur dans lequel furent aménagés des vestiaires et certains locaux spécifiques à l'orchestre, tous les autres espaces de la salle modulable (salle, espaces d'accueil du public, loges, ...) sont vacants depuis maintenant plus de 25 ans.



**Salle de répétition Liebermann, une « boîte dans une boîte »**

Par ailleurs, le projet de l'atelier de construction qui devait s'étendre jusqu'au Viaduc des Arts est tronqué. Sur l'extrémité du terrain qui prendra le nom de « terrain des délaissés », seuls les étages de parking en infrastructure sont réalisés.

Sur le terrain des délaissés, ont été peu à peu aménagés des garages à vélo pour le personnel, des stocks de ferraille ne pouvant trouver place dans l'atelier de serrurerie, ou encore des bennes à déchets.



**Vue depuis le viaduc des arts et édicule de sortie du parking souterrain Q-Park**



**Garages à vélos et stock ferraille en conteneurs**

### I.3.3.1 - Potentialités et contraintes liées à la salle modulable actuelle

#### ● Fonctions présentes et potentialités spatiales

Construite pour accueillir un public pouvant aller jusqu'à 1 200 spectateurs (et dans laquelle est aujourd'hui implantée la salle Liebermann), les dimensions de l'ex-salle modulable, non aménagée, sont très généreuses.

Les espaces aujourd'hui « aménageables » peuvent se distinguer en trois zones :

- les espaces de circulations permettant l'accueil du public et la circulation dans les étages d'une aile à l'autre du bâtiment,
- le volume de l'ex-salle modulable, incluant la salle Liebermann et le volume de la cage de scène laissé libre au-dessus de cette salle,
- les différents espaces autour de la salle : monte-charge, divers locaux support non aménagés, local cordonnerie, un local vide anciennement stockage tapis.

#### ● Le hall de l'ex-salle modulable et ses circulations

Le projet de salle modulable de l'Opéra-Bastille prévoyait un hall d'accueil indépendant ouvrant sur la rue de Lyon. Tout comme la salle, cet espace d'environ 600 m<sup>2</sup> sur deux niveaux est inoccupé depuis l'ouverture de l'Opéra Bastille.

#### ● La salle modulable

D'une surface de 1 200 m<sup>2</sup>, le volume de la salle modulable est très généreux, avec une hauteur sous plafond allant jusqu'à 41 m dans l'initiale cage de scène.

Cet espace accueille actuellement la salle de répétition de l'orchestre (Salle Liebermann), telle une « boîte dans une boîte ».

À l'exception de cette salle, et de son niveau inférieur dans lequel furent aménagés des vestiaires et certains locaux spécifiques à l'orchestre, tous les autres espaces de la salle modulable (salle, espaces d'accueil du public, loges, ...) sont vacants depuis maintenant plus de 25 ans.

#### ● Étude des liaisons fonctionnelles internes

Le bâtiment de l'Opéra-Bastille est complexe par ses multiples niveaux et demi-niveaux. Les fonctions à redéployer dans l'ex-salle modulable doivent être non seulement accessibles à tous mais également adaptées à des circulations de matériels encombrants.

L'étude des plans actuels et les premières hypothèses d'aménagement permettent de faire les remarques suivantes :

- les circulations publiques initialement prévues par le projet entouraient l'espace de la salle. En calant les niveaux à créer dans l'espace de la salle modulable, il sera donc possible de s'insérer dans les circulations existantes ou d'en recréer très facilement,
- les grands axes de circulation de l'Opéra (zones non publiques) butent à chaque niveau sur le volume vide de la salle modulable. Aujourd'hui, il n'existe que deux possibilités pour rejoindre les ateliers depuis la zone administrative et la grande salle :
  - passer par la scène,
  - monter au niveau N6 pour emprunter « le couloir des taureaux » passant au-dessus des halls et foyers de la salle modulable.

### I.3.3.2 - Potentialités et contraintes du terrain des délaissés

- **Fonctions présentes sur le terrain des délaissés**

Le terrain des délaissés se situe le long de la rue de Lyon entre le volume des ateliers de l'opéra, l'hôpital des XV-XX et le viaduc des arts.

Cet espace resté vacant a été aménagé au fil des années et des besoins : des garages à vélo pour le personnel de l'Opéra, des stocks de métal ne pouvant trouver place dans l'atelier de serrurerie, des places de parking pour la flotte de véhicules de l'opéra ou encore des bennes à déchets.

Ainsi, une surface au sol de 485 m<sup>2</sup> a été aménagée, sur une surface totale aménageable de 1 747 m<sup>2</sup> au niveau de la zone du terrain des délaissés.

- **Étude des potentialités spatiales**

Sur ce terrain devait être bâti le prolongement des ateliers de l'Opéra (réalisation des décors : menuiserie / peinture, costumes,...). Les surfaces d'ateliers maintenues à Berthier (particulièrement l'atelier de peinture) pourraient donc y trouver naturellement leur place, en bénéficiant des relations fonctionnelles avec les ateliers existants.

Le circuit logistique de l'Opéra-Bastille a été conçu exclusivement autour du transport de conteneur (seul le quai n°2 peut accueillir des petits camions de livraison et le quai n°3 des camions pour l'approvisionnement des ateliers avec l'obligation d'un déchargement latéral).

Lorsque des productions lyriques viennent ou partent vers d'autres opéras européens en camion semi-remorques, ceux-ci ont actuellement l'obligation de transiter par Berthier pour être transbordés en conteneurs puis être acheminés vers Bastille (ou l'inverse).

Le terrain des délaissés offre le potentiel de créer un nouveau quai de déchargement grâce à la voie de desserte qui le traverse. Complété par un nouveau monte-décor, ce nouveau quai permettra de distribuer la plupart des ateliers et le plateau.

En infrastructure du terrain des délaissés a été construit un parking souterrain, géré aujourd'hui par la société QPark. Sur le terrain, ont également été bâtis des ouvrages rattachés à ce parking :

- un édicule comprenant un ascenseur et un escalier accessible aux clients du parking et un bloc d'extraction d'air,
- un autre petit édicule d'amenée d'air neuf bordant la rue de Lyon.

## **II - L'AMENAGEMENT DE L'OPERA BASTILLE, UN PROJET D'INTERET GENERAL**

### **II.1 - UNE OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'OPERA, PARTICIPANT A SA PERENNITE**

#### **II.1.1 - LE PROJET BASTILLE, UNE AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL ET DES ARTISTES**

##### **• Améliorer les conditions de travail**

Le projet doit donner au personnel de l'Opéra de Paris les meilleures conditions possibles pour remplir pleinement leur mission artistique et culturelle en résolvant certains dysfonctionnements et complexités actuels : vétusté des locaux de Berthier, dispersion des activités de l'Opéra de Paris sur plusieurs sites, conditions de répétition à améliorer.

Le projet permettra le rapatriement des activités de l'Opéra assurées sur le site des Ateliers Berthier (fabrication et stockage des décors, et peinture des toiles de décors pour le Palais Garnier, stockage d'une partie des costumes « historiques », mise en œuvre d'opérations logistiques, pour le chargement et le déchargement des éléments de décors du Palais-Garnier) vers des locaux à aménager dans l'Opéra Bastille, avec une mise à niveau de la qualité des locaux et une limitation des déplacements inter-sites.

Le regroupement des activités sur un même site et dans des locaux neufs visent au confort de travail du personnel au sein des ateliers, les conditions de travail de ces employés étant complexifiées par la dispersion des activités de l'Opéra sur plusieurs sites.

##### **• Améliorer les liaisons fonctionnelles et les déplacements du personnel sur le site**

L'abandon du projet de salle modulable lors de la construction initiale a laissé un grand vide au cœur de l'Opéra-Bastille, séparant les bureaux des ateliers du reste de l'établissement.

Le projet permettra d'optimiser les liaisons fonctionnelles existantes tout autant que d'en créer de nouvelles (entre l'existant et le projet), avec le souci de l'efficacité, de la proximité et de la facilité de travail au quotidien pour chacun.

L'optimisation du fonctionnement de Bastille passera ainsi par :

- l'amélioration des conditions pratiques de fonctionnement pour le personnel, en améliorant certains locaux et certaines liaisons fonctionnelles existantes,
- la relocalisation de certaines fonctions (encadrement de la direction des costumes, atelier Accessoire, etc...),
- la consolidation du fonctionnement des circuits logistiques de l'Opéra-Bastille, en y intégrant les fonctions logistiques de Garnier implantées aujourd'hui à Berthier et la création d'un 4ème quai de déchargement,
- la réintégration des espaces disponibles (salle modulable, terrains des délaissés et niveau S6 du parking sous-sol notamment) qui auront un rôle-clé à jouer dans cette optimisation,
- le réaménagement des locaux sécurité/sûreté, GTC et informatique.

##### **• Proposer un traitement acoustique adapté des espaces, garantissant de bonnes conditions de répétition**

La haute exigence musicale de l'Opéra implique que les espaces de répétition, tant pour les salles de répétition d'orchestre que pour les salles dévolues aux répétitions scéniques, permettent aux musiciens de l'orchestre, aux solistes et aux artistes des chœurs de travailler dans des conditions optimales.

Des solutions permettant de garantir le bon dimensionnement des espaces et un traitement acoustique adapté aux usages seront mises en œuvre, en particulier pour les salles de répétition.

### **II.1.2 - LE PROJET BASTILLE, UNE NECESSITE D'INTERET GENERAL DE GARANTIR LA CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC DE LA CULTURE**

L'Opéra National de Paris a pour mission de rendre accessible au plus grand nombre les œuvres du patrimoine lyrique et chorégraphique et de favoriser aussi la création et la représentation d'œuvres contemporaines.

La continuité de fonctionnement de l'ensemble des activités de l'Opéra est un des objectifs du projet :

- en phase conception, via les choix techniques retenus et la maîtrise des investissements, et notamment le fait de tirer profit au maximum des équipements existants,
- lors de sa réalisation, en imposant des contraintes de chantier particulières, permettant le maintien des spectacles, répétitions et du travail administratif sur site tout au long du chantier,
- en exploitation, grâce à un équilibre économique amélioré par la libération de l'atelier Berthier, disponible pour d'autres activités, par la limitation des déplacements en lien avec le regroupement des ateliers sur le site de Bastille et par les possibilités de spectacles supplémentaires à Bastille comme à Garnier grâce à la nouvelle salle de répétition.

### **II.2 - UNE AMELIORATION DE L'OFFRE CULTURELLE DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS**

La réappropriation des espaces disponibles à Bastille permettra, au-delà de l'optimisation de son fonctionnement, de proposer une nouvelle offre culturelle et artistique à des prix très accessibles, à destination d'un jeune public peu habitué à fréquenter ce type d'établissement.

Par ce réaménagement de l'Opéra Bastille, l'Académie pourra diversifier ses activités pédagogiques et attirer ainsi de nouveaux publics.

L'Opéra Bastille pose ainsi les jalons d'une relation nouvelle et enrichie à un public élargi.

Au plan scénographique, la nouvelle salle de Bastille offrira une très large capacité de modulation pour répondre à une grande variété d'usages et aux besoins de modularité des différents spectacles, permettant une diversification de l'offre.

La salle de répétition de l'orchestre créée à Bastille libérera la salle de représentation de Garnier qui est parfois réservée aux répétitions. Ainsi, de nouveaux spectacles pourront être joués ou la durée de représentations des spectacles pourra être rallongée de quelques jours à l'Opéra Garnier, complétant ainsi l'offre culturelle proposée.

En parallèle à l'offre culturelle de l'Opéra National de Paris, la libération d'une partie des Ateliers Berthier, dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement, va permettre la création de la Cité du Théâtre sur le site Berthier. Cette Cité du Théâtre, qui regroupera le Théâtre National de l'Odéon, la Comédie-Française et le Conservatoire National Supérieur d'art dramatique, s'inscrit dans la ZAC Clichy-Batignolles, à proximité du nouveau Palais de Justice de Paris.

Cette Cité du Théâtre aura pour vocation de devenir un site culturel majeur dans un quartier en pleine mutation. Elle regroupera des salles de spectacles qui permettront un accès aux grandes œuvres théâtrales pour un public renouvelé, et des lieux dédiés à la formation et à l'insertion professionnelle, priorités de l'État envers la jeunesse.

### **II.3 - UNE AUGMENTATION DES RESSOURCES FINANCIERES PROPRES DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS, PARTICIPANT A LA SOLIDITE FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT**

- **La fin de l'exploitation du site des Ateliers Berthier par l'Opéra national de Paris : une réduction des coûts de fonctionnement**

Le redéploiement des activités de l'Opéra National de Paris permet une réduction des coûts de fonctionnement (fluides, maintenance, nettoyage, gardiennage) et des coûts de personnel (suppression de trois postes) par la fin de l'utilisation du site des Ateliers Berthier.

Les économies liées à la fin d'exploitation du site de Berthier par l'Opéra National de Paris sont estimées à 445 k€.

- **L'exploitation des ateliers sur le site de Bastille : une augmentation maîtrisée des coûts de fonctionnement**

L'installation à Bastille des fonctions de Berthier et d'une salle agréée ERP, aura des conséquences sur le budget de fonctionnement et de personnel :

- une hausse des coûts de fonctionnement :
  - fluides, maintenance, nettoyage, gardiennage, stockage,
  - frais techniques de la nouvelle salle de répétition / spectacle (maintenance scénique, maintenance lumière, son/vidéo, contrôle technique/sécurité, entretien matériel),
- des besoins en personnel supplémentaire pour le bon fonctionnement de la salle modulable :
  - 3 régisseurs (technique, lumière et vidéo/son),
  - 1 chef machiniste,
  - 1 technicien plateau/accessoires.

Les dépenses nouvelles de fonctionnement sur le site de l'Opéra Bastille sont estimées à 815 k€.

- **La création d'une nouvelle salle modulable sur le site de Bastille : des recettes financières supplémentaires**

L'ouverture d'une telle salle modifiera positivement le fonctionnement de l'Opéra de Paris avec trois implications budgétaires fortes :

- de nouvelles productions artistiques spécifiques dans cette salle (ballets donnés par les danseurs de l'Opéra, concerts donnés par les musiciens et les artistes des chœurs de l'Opéra avec un répertoire adapté aux lieux),
- des représentations supplémentaires pour des productions à fort remplissage sur le plateau de l'Opéra Garnier,
- des locations d'espaces à Bastille ou Garnier pour des séminaires d'entreprises ou des événements culturels non produits par l'Opéra National de Paris.

La création d'un pôle accueil public et événementiel à destination du public permettra à l'établissement d'accroître ses ressources propres (location d'espace, ...).

Les recettes supplémentaires sont estimées entre 2,213 et 2, 773 M€.

- **Synthèse : une opération positive sur le plan financier**

**Au total, l'opération pourrait dégager pour l'Opéra de Paris un solde annuel positif compris entre 1,8 et 2,4 M€.**

## **II.4 - UNE PRISE EN COMPTE DE L'EMPREINTE ECOLOGIQUE DU BATIMENT**

Le projet s'imprègne de l'esprit du projet initial pour proposer des interventions mettant en valeur ce patrimoine moderne dans un dialogue entre existant et parties nouvellement construites, dans le respect du droit moral de l'architecte Carlos Ott.

La conception du projet s'attache à réduire la consommation énergétique, la consommation en eau et à améliorer la gestion des eaux pluviales et des déchets, ainsi qu'à développer une performance acoustique optimale.

Pour cela, le projet de redéploiement des services de l'Opéra de Paris sur le site Bastille est engagé dans une démarche exemplaire selon les axes suivants :

- Respect de la démarche définie dans le référentiel **Bâtiments Durables Franciliens (BDF)**, avec comme ambition minimale l'atteinte du Argent,
- Participation à la phase d'expérimentation du label **Energie Positive et Bas Carbone E3+C1-**, le maître d'ouvrage se réservant la possibilité de rechercher l'obtention du label, délivré par l'organisme certificateur Certivéa,
- Respect des exigences définies par l'arrêté du 10 avril 2017 pour les bâtiments publics à **Haute Performance Environnementale**,

- Respect des niveaux d'exigences **BBC-Rénovation** pour les aménagements dans les parties existantes, soit consommation de référence -40%. Ainsi, la consommation énergétique visée sera de -40% par rapport à la consommation de référence, comme inscrit dans les exigences du BBC rénovation.

Enfin, l'Opéra Bastille participe à la mise en place d'une trame verte urbaine et à la préservation de la biodiversité au travers :

- du projet Topager lauréat de l'appel d'offres Parisculteurs,
- de l'installation de ruches en toiture de l'Opéra Bastille.

Ces deux opérations, déjà lancées sur l'Opéra actuel, seront poursuivies dans le cadre du projet.

Le but du projet Topager est de produire des paniers de légumes pour le personnel de l'Opéra et les habitants du quartier, ainsi que d'approvisionner les restaurants à proximité.

## II.5 - CONCLUSION : INTERET GENERAL DU PROJET

**L'intérêt général de l'opération est justifié par des motifs liés à :**

- l'amélioration du fonctionnement et la pérennité de l'Opéra National de Paris :
  - regroupement des activités sur un même site, réduisant ainsi les transports de décors et le déplacement des artistes pour les répétitions,
  - amélioration des conditions de travail des employés de l'Opéra National de Paris,
  - meilleur équilibre économique par le non-usage du site des Ateliers Berthier par l'Opéra National de Paris et son ouverture à d'autres usages,
- le développement de l'offre culturelle de l'Opéra National de Paris :
  - création d'une nouvelle salle, permettant la création de nouvelles œuvres ou la prolongation d'un ballet ou d'un spectacle lyrique de quelques représentations, à l'Opéra Bastille comme à l'Opéra Garnier,
  - conditions favorables à de nouveaux axes de développement de l'offre culturelle, par exemple avec des spectacles à destination d'un public peu habitué à fréquenter l'Opéra, à des prix accessibles,
  - participation au rayonnement culturel de Paris et de la France,
- l'augmentation des ressources financières propres de l'Opéra National de Paris :
  - consolidation de la solidité financière de l'établissement,
  - consolidation des emplois existants et à terme création potentielle de nouveaux emplois,
- la prise en compte de l'empreinte écologique du bâtiment :
  - respect des labels Bâtiments Durables Franciliens, Energie Positive et Bas Carbone, bâtiments publics à Haute Performance Environnementale et BBC-Rénovation,
  - participation à la mise en place d'une trame verte urbaine et à la préservation de la biodiversité.

### **III - CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU PROJET**

#### **III.1 - LE PERIMETRE D'INTERVENTION**

Le projet d'aménagement de l'Opéra Bastille comporte :

- une construction neuve sur le « terrain des délaissés », entre l'arrière de l'Opéra Bastille et le Viaduc des Arts, afin de compléter et relocaliser les espaces d'ateliers de l'Opéra National de Paris,
- l'aménagement du volume de la « salle modulable », dont l'enveloppe béton a été construite mais dont les espaces intérieurs n'ont pas été exploités,
- l'adaptation de certains espaces existants, en vue de l'optimisation des liaisons fonctionnelles.

#### **III.2 - LES GRANDES LIGNES DU PROJET**

Une grande partie du projet sera constituée par la construction d'un nouveau bâtiment, en prolongement de l'actuel bâtiment des ateliers de construction sur le « terrain des délaissés ». Ce bâtiment permettra de compléter les espaces d'ateliers (atelier de peinture par exemple).

Ce regroupement des ateliers sur un seul et même site, celui de l'Opéra Bastille, permettra une optimisation du fonctionnement de l'Opéra, comme détaillé au chapitre II ci-avant.

La seconde grande partie du projet consiste en l'aménagement du volume de la « salle modulable », dans l'enveloppe béton construite initialement : le programme actuel consiste à y installer une salle de répétition scénique très souple d'usage, qui pourra également accueillir environ 800 spectateurs dans une très grande modularité.

La dernière partie du projet porte sur l'adaptation de certains espaces actuellement exploités de l'Opéra Bastille, pour garantir la meilleure insertion des nouvelles activités en lien avec le fonctionnement existant du site.

Le programme de l'opération comprend donc les fonctionnalités suivantes :

- des espaces d'accueil,
- une salle de répétition scénique modulable en salle de spectacle (établissement recevant du public – ERP),
- une salle de répétition de l'orchestre (actuelle salle Liebermann).
- des espaces d'ateliers (peinture (pour les toiles peintes), accessoire, serrurerie (pour les structures métalliques) montage et peinture sur châssis métalliques ou en bois),
- des espaces de stockage,
- des bureaux,
- des espaces logistiques,

Le programme porte sur environ à 11 000 m<sup>2</sup> de surfaces utiles.

Le projet ici présenté est conçu par le groupement Henning Larsen Architects, Reichen et Robert & associés, CET Ingénierie, Peutz et associés et Ducks Scéno.

- **Organisation générale des pôles d'activités**

Le projet s'articule autour de 7 grands pôles d'activités.

*De nouveaux espaces publics pour la salle modulable*

Une partie des espaces créés au niveau de la salle modulable constitueront **un grand hall d'accueil du public** convivial et largement éclairé par la lumière naturelle.

Ce nouvel espace constituera le lieu de passage commun vers la salle modulable et vers les espaces de réception créés dans le cadre de l'opération. Il se transformera en **un lieu d'attente et de détente de grand confort** lors des entractes des spectacles programmés en salle modulable.



**Le hall de la Salle Modulable**  
Illustration à titre indicatif

Ce projet sera aussi l'occasion de créer **un espace billetterie** commun aux trois scènes de l'Opéra Bastille (grande scène, salle modulable et amphithéâtre<sup>1</sup>). Ce lieu sera facilement accessible par le public depuis la rue de Lyon. Il sera repensé et réaménagé comme un lieu d'accueil confortable avec notamment la suppression des guichets traditionnels et la création d'espaces d'échanges interactifs entre les agents de l'Opéra et les visiteurs.

Il conduit aussi à **réhabiliter la rue intérieure** qui avait été créée à l'origine du projet pour relier la grande scène et la salle modulable mais qui demeurait inexploitée jusqu'à présent.

Le projet permettra enfin de s'emparer de nouveaux espaces extérieurs avec la création de terrasses végétalisées sur deux étages en retrait successif et situées de part et d'autre du cylindre.

Des **espaces réservés aux activités événementielles** seront également ouverts : foyer privatisable, espace entreprises, salles de réunion, sanitaires communs au pôle.

---

<sup>1</sup> salle de 500 places située sous la grande scène

### *Un pôle de répétition / spectacle dédié aux artistes*

Au sein de l'espace « salle modulable », le pôle de répétition / spectacle comprendra deux types d'espaces :

- une *grande salle de répétition pérenne*, à laquelle est associée foyer, loges chefs et musiciens, studios de répétitions, stockage instruments, sanitaires,
- une *salle de répétition convertissable en salle de spectacle recevant du public*. Destinée principalement à des répétitions lyriques ou chorégraphiques destinées à Bastille ou à Garnier, elle pourra également accueillir des spectacles. A cet espace sont associés régie, foyer, loges individuelles et collectives, loges habillement, loges perruque / maquillage et sanitaires.

### *Un pôle administration complétant les zones administratives actuelles de l'Opéra de Paris*

Ce pôle sera composé de bureaux individuels et collectifs et de deux salles de réunion, accessibles aisément depuis les espaces administratifs de l'Opéra.

### *Un regroupement de la Direction des Costumes*

La Direction des costumes est composée de 5 secteurs d'activité : Couture, Habillement, Perruques, Maquillage et Patrimoine (pour le stockage, la logistique et la valorisation culturelle des costumes).

Actuellement, à Bastille, les secteurs d'activités de la Direction des Costumes sont dispersés sur différentes zones et différents niveaux du bâtiment. Le projet permettra de regrouper / rapprocher et compléter l'ensemble de ces fonctions au sein de la partie centrale du cylindre abritant la salle modulable, afin de fluidifier le fonctionnement et favoriser la communication au sein de la Direction des Costumes.

### *De nouveaux ateliers sur le terrain des délaissés*

Le pôle comprend :

- l'extension de l'atelier Peinture afin d'accueillir les activités de peinture sur toile et grande toile actuellement effectuées à Berthier et nécessitant une hauteur libre importante,
- la relocalisation de l'atelier Accessoire, remplaçant l'atelier actuel dont les caractéristiques techniques et le positionnement dans le bâtiment ne sont pas adaptées pour une utilisation optimale de ce local, et accueillant le stockage des accessoires en provenance de Berthier,
- l'extension de l'atelier Serrurerie trop exigü,
- la mise en place d'une aire de montage supplémentaire prolongeant l'aire de montage existante,
- la création d'une aire de peinture pour les châssis en bois et en métal et les décors implantée en lien direct avec l'aire de montage supplémentaire,
- le déplacement de l'atelier Cordonnerie.

La mise en place de vestiaires, douches et sanitaires pour le personnel technique est prévue pour chaque atelier impacté.

### *Un pôle Logistique complété et amélioré*

Les espaces du pôle Logistique s'organisent en trois entités :

- la création de deux nouveaux quais de déchargement, n°2bis et n°4, afin de fluidifier et désengorger les parcours logistiques existants,
- des espaces liés à la vérification des décors, s'articulant autour de l'espace de vérification à proprement parler et de locaux supports tels qu'un atelier de proximité et les locaux dédiés au personnel technique,
- des espaces de stockage liés au déménagement des ateliers Berthier.

### Une adaptation du pôle sécurité et informatique

Ce pôle d'activités dispose d'une implantation stratégique au sein de l'Opéra, à proximité immédiate avec l'accueil général, ce qui favorise les interactions entre les personnels techniques et d'accueil, et facilite les interventions du personnel de sécurité à l'entrée principale.

Ce pôle sera réaménagé pour tenir compte des nouveaux espaces créés.

#### • Fonctionnement global

L'ensemble de ces pôles, à l'exception des pôles administration, des locaux PC sécurité/informatique et de la salle de répétition temporaire de l'orchestre, est relié aux quais de livraisons existants et à créer, ainsi qu'aux accès public et personnel rue de Lyon. De par leur nature, ils seront également en lien (accessibilité aisée ou proximité) avec certaines fonctions existantes : stock containers, ateliers, administration, salles de répétition des chœurs.

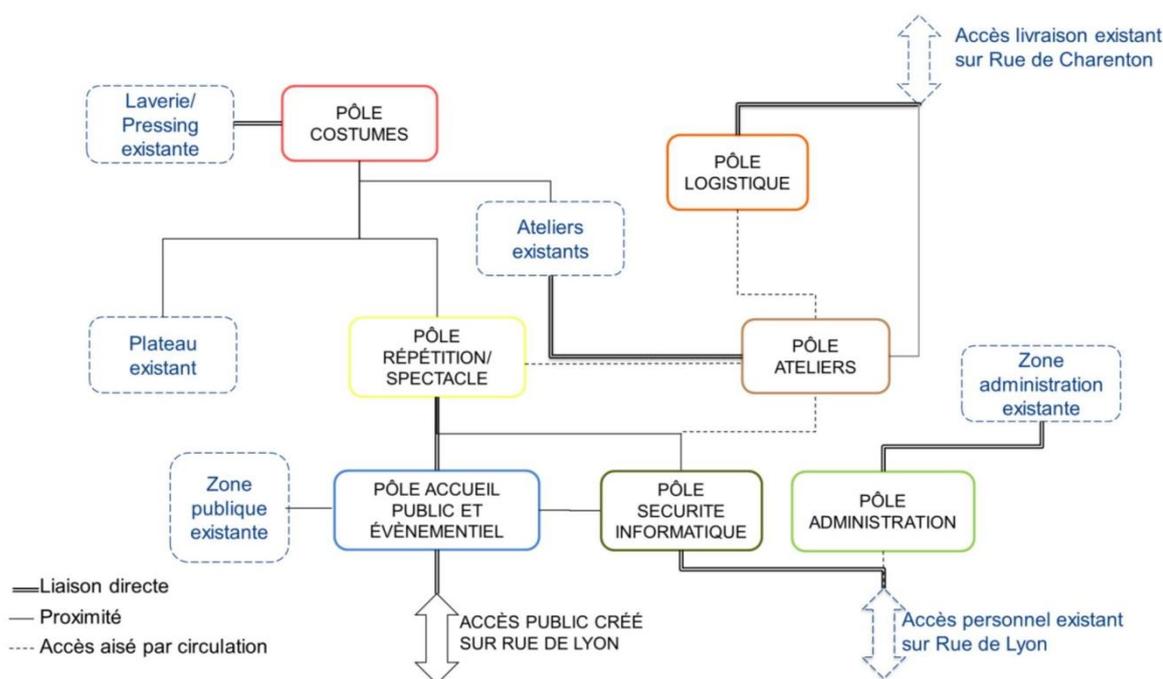


Schéma de fonctionnement

### III.3 - PARTI ARCHITECTURAL : RESPECTER L'EXISTANT, REVELER LE COMPLEMENT

#### III.3.1 - PARTIE EXISTANTE – LA SALLE MODULABLE

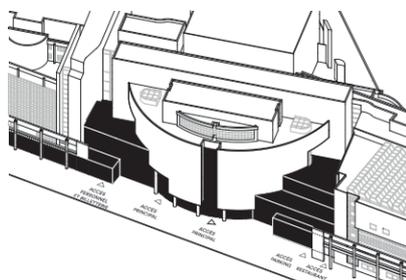
Le programme de l'opération a été rédigé dans le souci constant du respect du projet initial de l'Opéra Bastille tel qu'il a été conçu par Carlos Ott.

Les trois principes fondamentaux de la conception du projet sont ainsi :

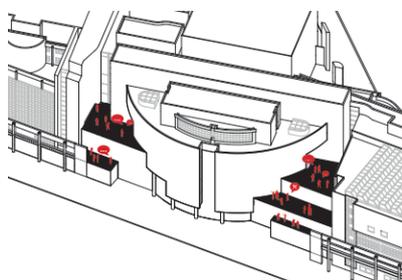
- mettre en valeur et révéler le bâtiment d'origine,
- identifier clairement les interventions contemporaines,
- s'inscrire dans la continuité fonctionnelle d'origine.

Le parti pris architectural sur l'existant s'appuie donc sur les actions suivantes :

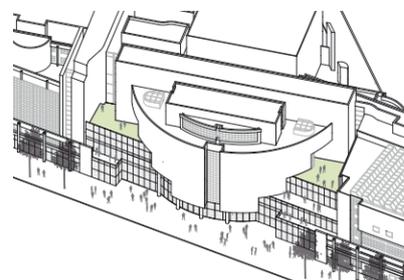
- la mise en scène du cylindre emblématique,
- la création de nouveaux espaces pour les entreprises, avec vues et terrasses,
- l'occupation de toutes les épaisseurs de structure disponibles,
- la surélévation de la nouvelle salle de répétition.



MISE EN VALEUR

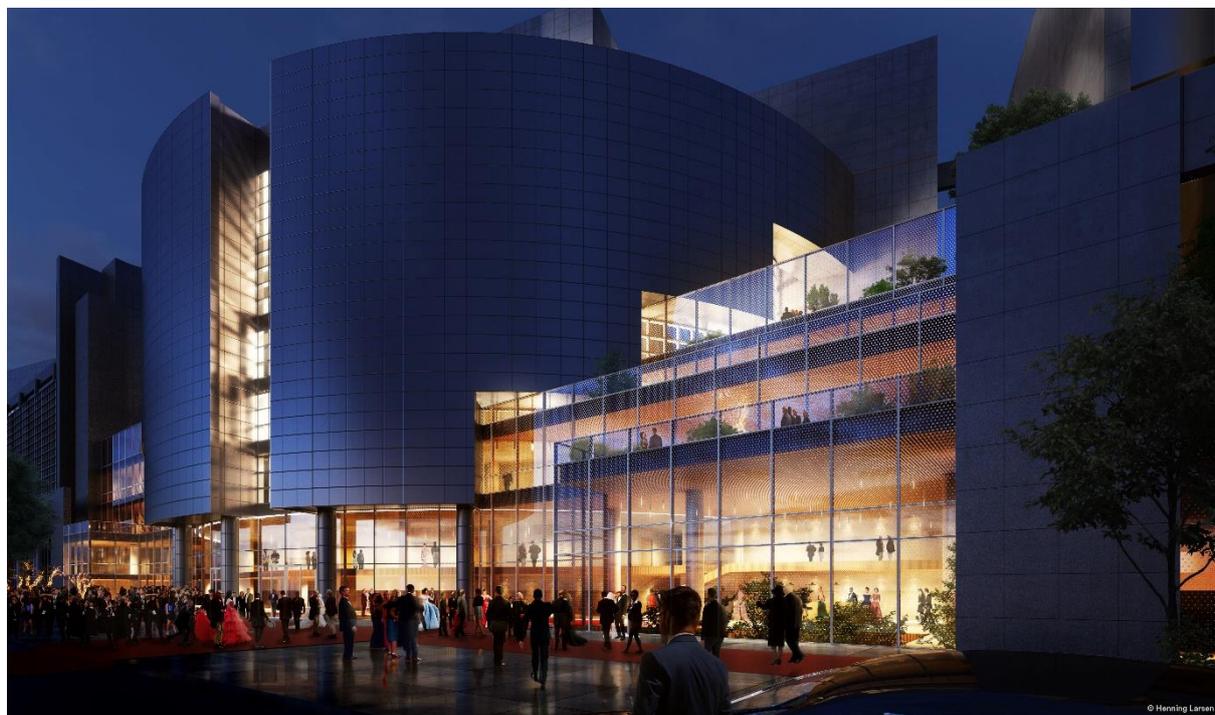


UNE ORGANISATION EN TERRASSES



DES ESPACES DE QUALITÉ

En maintenant la forme cylindrique de la façade, le projet maintient le lien architectural avec la face arrondie du bâtiment située place de la Bastille et correspondant à la grande scène de l'Opéra.



La façade de la Salle Modulable  
Illustration à titre indicatif

### III.3.2 - LES NOUVEAUX ATELIERS, UN TRAIT D'UNION DANS LE PAYSAGE URBAIN

Le projet de création des ateliers sur le terrain dit « des délaissés » situés à l'extrémité du site de l'Opéra est l'occasion unique de parachever le parcours urbain de la promenade plantée longeant sur plus d'un kilomètre l'avenue Daumesnil puis la rue de Lyon. Le viaduc des Arts se termine et commence aujourd'hui sans transition avec le niveau piéton de la rue.

Dans la continuité du nouveau foyer de la salle modulable, l'extension des ateliers de l'Opéra Bastille sur le terrain des délaissés s'est attaché au développement d'espaces de travail adaptés et agréables, centrés sur le bien-être des occupants. L'ouverture des vues sur la ville et la végétation, tout comme l'apport généreux de lumière naturelle sont au cœur des nouveaux ateliers proposés.

Le verre et la pierre de l'Opéra rencontrent la brique du Viaduc des Arts sur le terrain des délaissés. Deux mondes juxtaposés que la nouvelle extension propose d'associer, complétant ainsi le dessin d'origine de Carlos Ott. Complétant cet ensemble fort, la matérialité des ateliers joue un rôle clé dans cette nouvelle continuité.

Un béton architectonique préfabriqué gris clair, très performant pour l'îlot de chaleur notamment, couvre les façades Est et Ouest, dans la continuité de l'existant. Un béton plus foncé et texturé s'insère en partie hautes des ouvertures rythmant la façade, en référence aux deux bandeaux et à la colonnade marquant le dessin d'origine.

La nature de la coulée verte s'étend visuellement sur l'extension des ateliers. Les façades Sud des nouvelles terrasses sont revêtues de lames de bardage vertical en bois, auxquelles se mêleront végétation, amplifiant le lien avec la promenade plantée. La présence de matériaux naturels et de végétaux au Sud atténuera efficacement l'effet îlot de chaleur sur cette orientation sensible.

Les terrasses végétalisées offriront des zones de détente aux salariés de l'Opéra qui faisaient défaut dans cette partie reculée de l'édifice.

Le prolongement des ateliers s'accompagnera d'une modification de l'accès à la promenade plantée qui se fera désormais par le biais d'un escalier en pente douce construit dans le prolongement du Viaduc des Arts et de la rue de Lyon. Un accès pour les personnes à mobilité réduite est également prévu.

Un parement en briques est utilisé pour l'escalier, complétant le parcours de la coulée verte et soulignant l'articulation des nouveaux ateliers avec le viaduc des arts.

Les grilles de la sortie des livraisons rue de Lyon sont en métal déployé cuivré, et s'intègrent dans la lecture du volume des escaliers.

Le projet a été pensé en cohérence avec l'environnement urbain qui l'entoure, tout en respectant les exigences de sécurité/sûreté actuelles.

Il respecte la présence de l'hôpital des Quinze-Vingts en limitant les vues directes depuis le bâtiment Ateliers et son extension.

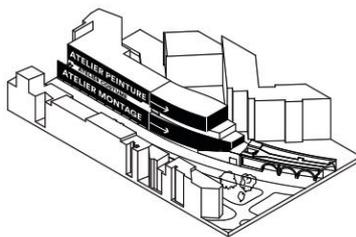
Sa conception a pris *en compte le grand projet municipal en cours aux abords* : le réaménagement de la Place de la Bastille, afin que le projet d'aménagement de l'Opéra Bastille soit conçu pour prendre en compte ces projets urbains déjà envisagés.

Les objectifs du réaménagement de la Place sont la création d'une liaison piétonne Est-Ouest, le renforcement de la liaison piétonne et paysagère Nord-Sud et vers le port de l'Arsenal, la facilitation des traversées piétonnes et vélos, le renforcement de la trame verte, l'intensification des usages du parvis de l'Arsenal, la mise en avant de l'histoire et du patrimoine (prison et colonne) et le fait de faire sortir l'Opéra de ses murs.

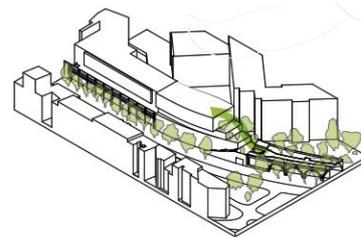
A ce stade, il est prévu que les chantiers d'aménagement de la Place de la Bastille et des travaux de l'Opéra se succèdent dans le temps.



RENCONTRE ENTRE DEUX MONDES



EXTENSION DES ATELIERS



OUVERTURE SUR LA COULÉE VERTE



La façade des nouveaux ateliers  
Illustration à titre indicatif

### III.3.3 - UN HAUT DEGRE D'AMBITION ENVIRONNEMENTALE

Le projet dans son ensemble poursuit l'objectif **d'atteindre le niveau « argent » du référentiel « Bâtiment Durable Francilien »**. Cette démarche s'adresse aux maîtres d'ouvrage d'Ile-de-France et aux équipes de maîtrise d'œuvre qui souhaitent construire ou réhabiliter de façon durable. Elle implique le respect de nombreuses exigences en matière de gestion des déchets, de biodiversité, de performance énergétique ou encore de gestion des eaux pluviales.

Concrètement, l'atteinte de ces objectifs ambitieux passe par **l'usage de matériaux écologiques**. L'architecte a ainsi fait le choix de privilégier le bois pour le plafond du hall d'accueil mais aussi pour le revêtement de la façade sud des nouveaux ateliers. Ce bois sera issu de forêts gérées durablement.

La consommation d'énergie sera limitée par un **apport maximal de lumière naturelle** dans les espaces d'accueil et de travail. Les ateliers seront en effet équipés de sheds en toiture qui assureront l'apport de lumière tout en limitant celui de chaleur. Les surfaces vitrées seront constituées d'un matériau réfléchissant contribuant à réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain. Ce dernier **sera également atténué par l'utilisation du végétal**, notamment sur la façade exposée au sud.

Enfin, plusieurs actions sont prévues pour **réduire les consommations d'eaux** grâce à l'utilisation de systèmes hydro-économiques mis en place sur les chasses d'eau des toilettes ainsi que sur les lavabos et les douches des vestiaires. Le projet prévoit également **la récupération en toiture des eaux de pluie** et leur réutilisation pour les besoins des ateliers de peinture, des sanitaires ou encore pour l'arrosage en toiture.



La façade donnant sur la promenade plantée  
Illustration à titre indicatif

### **III.4 - BUDGET DE L'OPERATION**

**Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à 59 000 000 € toutes dépenses confondues, financés en majorité par l'Etat, avec un fond de mécénat d'au minimum 4 millions d'euros.**

Ainsi, le projet a été présenté à la Commission Ministérielle des Projets Immobiliers (CMPI), procédure interne au Ministère de la Culture.

Cependant, son coût étant inférieur à 100 000 000 €, le projet ne nécessite pas de contre-expertise du Commissariat Général à l'Investissement.

III.5 - VISUELS DU PROJET

Voir détails en pages suivantes  
Illustrations à titre indicatif



FACADE OUEST



FACADE EST



FACADE SUD

## Vue aérienne du projet



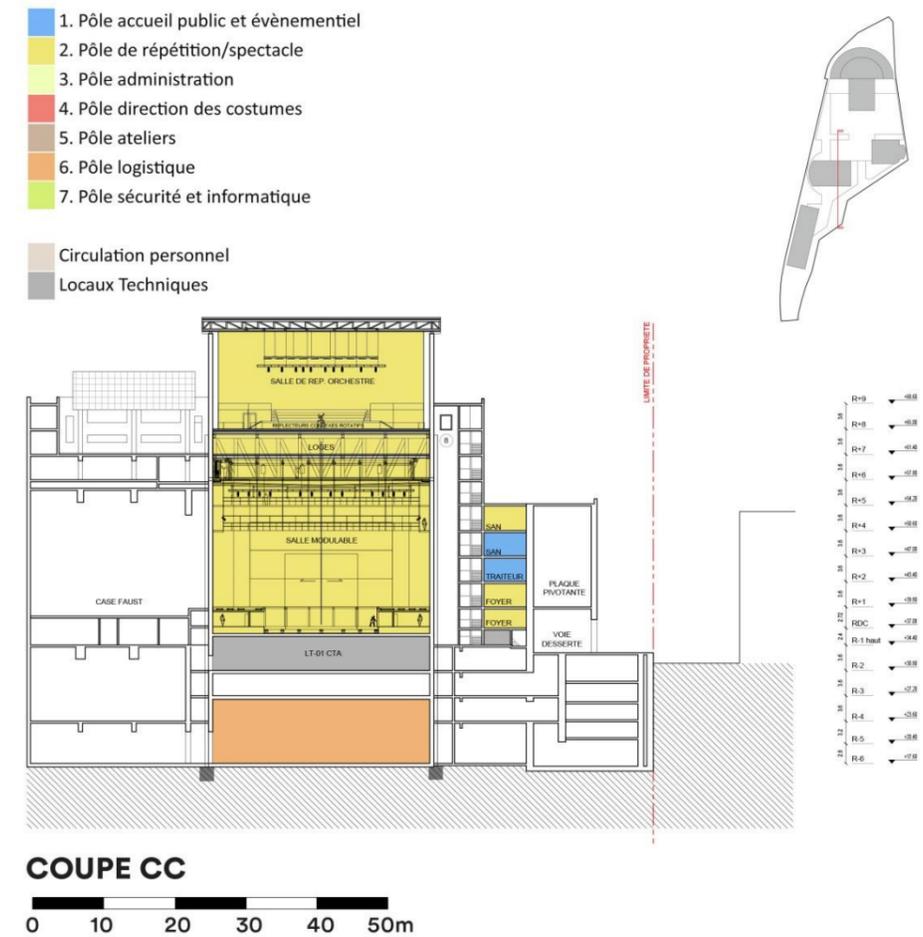
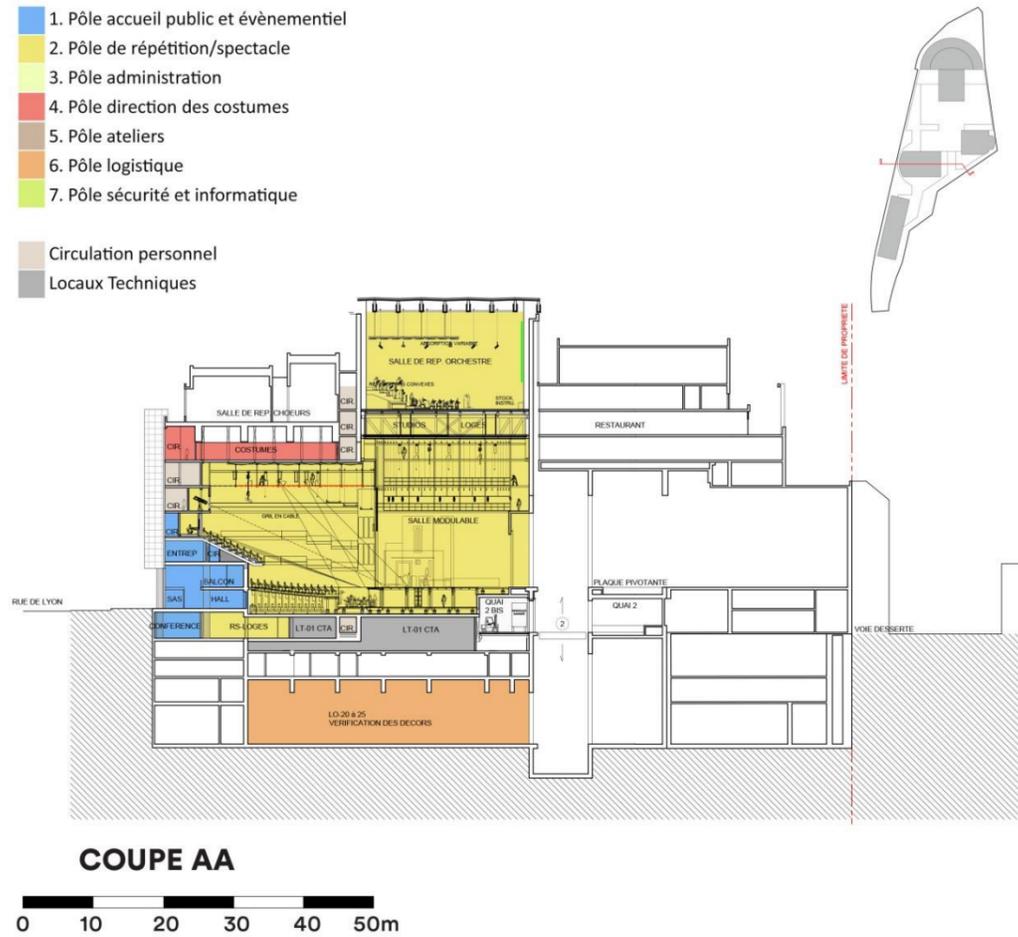
## Le foyer de la salle modulable



## L'extension des ateliers



## Coupe sur la salle modulable et la salle de répétition



## Coupe longitudinale

